



Union Départementale des LANDES

Maison des syndicats—BP 217—40004 MT DE MARSAN Cedex

Tél : 05 58 46 23 23—Email : udfo40@force-ouvriere.fr

<http://40.force-ouvriere.org>



Formations 2023

Cher(e)s camarades,

Vous trouverez ci-après les différentes sessions de formation dans **notre UD à Mont de Marsan** pour l'année 2023.

Pour toutes les demandes d'inscription, impérativement :

- Utiliser le modèle de la fiche d'inscription de chaque stage remise par l'UD,
- Cette fiche d'inscription doit être signée par le secrétaire du syndicat et le stagiaire, remplie entièrement et lisiblement,
- Elle doit être validée par l'UD des Landes,
- Le stagiaire doit demander à son employeur un congé de formation économique, sociale et syndicale au minimum un mois avant le début de la session par courrier. Le respect de ce délai est impératif pour ouvrir le droit à la formation. Se rapprocher de l'UD pour modèle type de lettre.

Nous vous rappelons que s'inscrire à un stage, sans y participer n'est pas synonyme de solidarité militante tant vis-à-vis des autres stagiaires que vis-à-vis de ceux qui auraient voulu y participer et qui n'ont pas été retenus faute de place.

Bonne formation.

DÉCOUVERTE de FO et les Moyens de Syndicat (5 jours)

(ce stage est la porte d'entrée à la formation syndicale et ne saurait être contourné)

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Être adhérent Force Ouvrière
- Manifester un intérêt pour l'action syndicale

Programme :

- Rapport des forces dans l'entreprise
- Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action
- Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de cgt-FO et les organisations syndicales internationales
- L'histoire du mouvement syndical et la cgt-FO
- L'action syndicale revendicative
- Organisation et répartition du travail syndical
- L'actualité sociale, économique et syndicale



2 stages sur l'année

Du 20 février au 24 février

et

Du 16 Octobre au 20 Oct.

JE NEGOCIE (3 jours)

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
- S'adresse principalement aux DS, secrétaires de syndicat ainsi qu'aux camarades siégeant en CT/CTE

Programme :

- Les 3 phases de la Négo : Avant, pendant et après
- Le cadre légal et réglementaire n'est pas abordé

- La représentativité



Du 5 Décembre au 7 Déc.

Tsvp.....



SSCT (Santé Sécurité et Conditions de Travail) (5 jours) - Réservé aux salariés du Secteur PRIVE en 1^{er} mandat
Toutes les conditions d'accès et de facturation... sont expliquées sur la fiche d'inscription.

Concerne les entreprises à partir de 11 salariés. **FORMATION A LA CHARGE de l'EMPLOYEUR.**

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
- Etre **membre CSSCT / CSE. Impératif : être pris en charge par l'employeur.**

Du 24 avril au 28 avril

Programme :

- La santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT) source de revendications
- Rappel des positions FO en matière d'hygiène et de sécurité
- Historique de la prévention des risques professionnels
- La mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs des instances...
- La SSCT et les organismes de prévention
- La SSCT accident du travail et maladies professionnelles
- La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu de travail



CONNAITRE SES DROITS (3 jours)

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat »
- Appréhender la recherche dans le code du travail et la convention collective dans l'activité quotidienne au syndicat. Connaître les règles essentielles de la nouvelle représentativité et la méthode du calcul aux élections professionnelles.

Du 7 Novembre au 9 Nov.

Programme :

- Survol historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques
- Utilisation de la Convention Collective et du Code du Travail.
- Mise en pratique à partir de cas concrets



FONCTIONNEMENT ET COMMUNICATION DU SYNDICAT

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Etre adhérent Force Ouvrière et avoir effectué le stage « Découverte FO »
- Avoir une fonction dans le bureau syndical ou en passe de le devenir

Programme :

- A travers l'étude indispensable des statuts, le stagiaire découvrira les bases légales de la trésorerie et se perfectionnera en communication écrite et orale dans le cadre de son mandat syndical.

2 stages sur l'année

Du 22 mai au 26 mai

et

Du 18 Septembre au 22 Sept.

CSE (Comité Social et Economique) (5 jours) : FORMATION A LA CHARGE du CE / CSE
Toutes les conditions d'accès et de facturation... sont expliquées sur la fiche d'inscription.

Conditions à remplir par le stagiaire :

- Avoir effectué le stage « Découverte FO »
 - Etre membre **TITULAIRE** du CSE. **Impératif : être pris en charge par le CSE.**
- Inscription possible des élus suppléants et des représentants syndicaux après accord du CFMS et sous condition d'avoir le financement de la formation par le CSE.



Du 5 Juin au 9 Juin

Programme :

- **Origine** : connaissance des instances et pourquoi le CSE ?
- **Fonctionnement du CSE** : S'appropriier les droits et l'environnement du CSE / Enjeux des fonctions et rôles dans le CSE / Optimisation et articulation des commissions du CSE
- **Budgets du CSE** : Connaître et maîtriser l'environnement législatif et réglementaire de l'instance CSE. Les commissions du CSE. Quelle place pour les formations dans le CSE ?
- **Elections** : Analyser les besoins des salariés en matière d'ASC / Savoir organiser le vote et impliquer l'OS dans le scrutin.
- **Informations et consultations** : Maîtriser toutes les étapes des informations, des consultations / Comprendre la BDESE
- **Expertises** : Différencier et décrypter toutes les catégories d'expertises / Comprendre les mises en places d'expertises...
- **Divers** : Comprendre le contenu du règlement intérieur